

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 117 (2014)

Artikel: Jurassiens bernois dans les armées de la guerre de Sécession 1861-1865
Autor: Lovis, Marie-Angèle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jurassiens bernois dans les armées de la guerre de Sécession 1861-1865

Marie-Angèle Lovis

L'année 2015 s'insère dans le cycle des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale en Europe et aux Etats-Unis ; mais, pour les USA, 2015 évoque tout particulièrement les 150 ans de la fin de la guerre de Sécession, qui a déchiré le pays de 1861 à 1865 et laissé une marque indélébile dans la conscience collective américaine. Outre-atlantique, ce conflit est communément appelé *Civil War*, dénomination qui stigmatise l'intensité et la durée des hostilités opposant une population divisée sur son propre territoire. Avant de se pencher sur la participation de combattants originaires du Jura bernois¹ – un aspect méconnu de l'histoire des émigrés jurassiens –, il convient de rappeler le contexte politique et militaire de l'époque².

Enjeux du conflit



Carte 1 : Les Etats désunis, 1861-1865³

Le Nord des Etats-Unis, céréalier et déjà industrialisé, plutôt protectionniste, dispose d'une économie puissante, financée par une bourgeoisie capitaliste basant sa richesse sur le travail d'une classe ouvrière souvent mal payée, mais libre. Dans le Sud, pays rural où le coton est roi, les grands domaines comme les plus modestes appartiennent à des propriétaires terriens tirant leur bien-être du labeur des esclaves et partisans du libre-échange. Le Nord est abolitionniste, point de vue que ne partage évidemment pas le Sud. Les tensions déjà vives entre les deux parties s'accroissent en 1860 avec l'élection du président Abraham Lincoln, qui désire supprimer l'esclavage sur l'ensemble du territoire américain. Parallèlement se profile un autre motif de conflit: tandis que le Nord estime qu'il est du ressort du Gouvernement fédéral d'imposer la suppression de l'esclavage dans tout le pays, le Sud voit en cette décision un non-respect de la Constitution américaine protégeant le droit des Etats à se gouverner eux-mêmes contre les visées centralisatrices du Gouvernement de Washington. La position de Lincoln est considérée comme une ingérence inadmissible de l'Etat central dans les affaires internes des Etats. C'est alors que le Sud fait sécession. Le pays se retrouve partagé en 2 camps: les Etats-Unis, ou l'Union, dirigés par Lincoln et le Parti républicain, rassemblant 19 Etats abolitionnistes et 5 Etats «frontaliers» esclavagistes reconnaissant l'autorité du président Lincoln (22 millions de personnes), et la Confédération, association des 11 Etats du Sud (9 millions d'habitants dont 3,5 millions d'esclaves), qui s'est donné un président en la personne du démocrate Jefferson Davis, et une capitale, Richmond, en Virginie, à 160 km au sud de Washington seulement. C'est à partir du moment où intervient cette fracture que le Nord se sent investi du devoir de maintenir l'unité de la nation américaine et, par conséquent, de vaincre le Sud dans le but de le faire revenir dans les Etats-Unis et d'empêcher ainsi la partition du pays.

Forces en présence

Depuis leur création, les Etats-Unis sont une nation privée de tradition militaire. Ils ont toujours rejeté l'idée d'entretenir une armée nationale puissante de manière permanente. En 1861, l'armée fédérale régulière qui combat du côté de l'Union est formée de quelque 16000 soldats professionnels, auxquels s'ajoutent des miliciens mobilisés par les Etats pour une durée de 3 mois, à la demande de Lincoln et comme l'y autorise le *Militia Act of 1792*. Ainsi, l'armée fédérale dispose d'approximativement 90 000 hommes au début des hostilités. Les Etats du Sud recourent au même système de milices pour mettre sur pied leurs troupes sans que l'on puisse évaluer le nombre de soldats ainsi recrutés.

Côté entraînement, c'est l'impréparation flagrante dans le camp de l'Union : déficit de formation, mobilisation lente car non planifiée, armement insuffisant et intendance désorganisée. A cette confusion s'ajoute la quasi-inexistence d'un état-major en raison de la défection d'une partie de l'encadrement militaire passé du côté des Confédérés. Chez les Sudistes, certaines milices sont un peu mieux préparées, car entraînées à parer à d'éventuelles révoltes d'esclaves. Cependant, disposant d'une population bien inférieure à celle de l'Union, la Confédération est également confrontée à des problèmes de recrutement, d'organisation dans la mise sur pied des troupes, difficultés aggravées par le manque de moyens financiers et un secteur industriel quasi inexistant, contrairement aux Etats du Nord. Une fois passée l'illusion d'une guerre courte, les affrontements s'installent dans la durée. Vu l'insuffisance des effectifs, les 2 parties font appel très rapidement à la participation de *Volunteers* ; puis, le manque de relève des combattants oblige la Confédération, en avril 1862, et l'Union, en mars 1863, à recourir à la conscription. Globalement, l'Union aura pu mobiliser quelque 2,5 millions d'hommes durant le conflit, contre moins d'un million pour la Confédération. En ce qui concerne le commandement, l'armée du Sud est sous la direction de généraux de valeur, à l'instar de Robert E. Lee⁴. A l'opposé, les stratégies du Nord sont peu compétents. Ce n'est qu'à partir de 1863 que le président Lincoln peut compter sur des cadres mieux formés, parmi lesquels Ulysse Grant, nommé général en chef des armées de l'Union en mars 1864, secondé notamment par William T. Sherman.

Lieux des opérations militaires

Les forces sudistes, conscientes de leur infériorité en moyens militaires, financiers et humains, savent qu'elles ne peuvent mener une stratégie offensive ; elles se limitent d'abord à une guerre défensive, espérant que l'usure – l'Union s'attend à un conflit de courte durée – et les pertes feront pencher la balance dans leur camp. Les combats se déroulent sur 3 fronts. A l'est, ils ont lieu dans une zone comprise entre l'Océan atlantique et la chaîne des Appalaches, mais surtout en Virginie, où les Nordistes cherchent, en vain, à s'emparer rapidement de Richmond, la capitale des Confédérés. A l'ouest, la lutte est globalement centrée sur le contrôle de la voie stratégique que représentent le Mississippi et ses affluents. Pour les Sudistes, il suffirait de contenir aux portes de ces 2 fronts est et ouest les forces fédérales afin d'éviter qu'elles ne s'enfoncent au cœur de la Confédération. Enfin, l'Atlantique est le théâtre d'affrontements navals, le Nord cherchant à couper toute voie de ravitaillement pouvant rejoindre les ports confédérés.



Attitude des puissances européennes

Le Sud souhaiterait que l'Europe reconnaissasse la Confédération en tant qu'Etat indépendant. Optant pour la neutralité, aucun gouvernement de l'Ancien Monde ne lui apporte cette légitimité internationale si désirée. De leur côté, la Grande-Bretagne et la France, bien qu'officiellement neutres, ne cachent pas une sympathie officieuse et intéressée pour la cause sécessionniste, le Sud leur fournissant le coton nécessaire à leurs industries textiles. Cependant, les avantages d'un soutien ouvert au Sud ne compenseraient pas les inconvénients qui provoqueraient la colère de Washington. A ceci s'ajouterait un risque d'aggravation des tensions sur le continent avec la Russie et la Prusse, plutôt favorables à l'Union. Quant aux opinions publiques européennes, en majorité opposées à l'esclavage, elles obligent leurs gouvernements respectifs à la prudence dans leur attitude vis-à-vis de la Confédération. De toute manière, un éventuel soutien aux Confédérés par des livraisons de matériel militaire – ce qu'escomptaient les Sudistes – est rendu impossible par le blocus naval nordiste.

Le point de vue du consul suisse du Havre

Le gouvernement suisse s'aligne évidemment sur la position des chancelleries européennes. Il reste au courant de l'évolution de la situation notamment par le biais des rapports de ses consulats. Le consul honoraire de Suisse au Havre, F. Wanner, développe son opinion dans une lettre envoyée au

Conseil fédéral le 12 octobre 1862⁶. Pour lui, les tristes événements d'Amérique sont « mal appréciés et jugés par la presse d'Europe qui, comme le commerce, a généralement pris parti pour le Sud ou pour le Nord, pour l'esclavage ou la liberté comme si le débat se réduisait à ces termes. Ces grands intérêts moraux ne sont véritablement pas la cause de la guerre. Car à part quelques philosophes, quelques prédicateurs, le peuple du nord est imbu de tous les préjugés contre la race noire du même degré que le Sud. Aux yeux de tout Américain un noir n'est pas un homme. [...] Ce sont les intérêts matériels, si exclusifs de tout bien, de toute générosité et par conséquent de dévouement, qui est la grande cause de la désunion ».

La lutte pour la liberté des Noirs n'est, aux yeux du consul, « qu'un moyen de guerre », un prétexte amenant « deux grandes parties d'un tout à se battre » en raison de buts économiques différents. Wanner se permet de brosser un portrait de l'Américain type. D'après lui, la Constitution de 1776, document fondateur du pays, a exalté à un tel point l'individualisme qu'elle a fait de chaque homme un battant, mais aussi une personne « sans respect pour la loi, pour les droits d'autrui » ; une fois la prospérité acquise, l'Américain a créé l'expression « time is money » et pris pour devise « go ahead ». Indépendant, il se fait justice lui-même, « au lieu de demander protection à la loi ». Dans ce but, il a inventé le revolver. Toujours d'après le consul, l'esprit d'indépendance et d'orgueil qui caractérise l'individu se retrouve également dans les décisions de chaque Etat, ce qui a conduit au conflit qui ravage le pays. Certes, « l'Américain est brave et vaillant, il méprise la mort, peut-être parce qu'il n'estime pas assez les droits et la vie d'autrui, il se bat avec courage mais il se bat pour des intérêts matériels ». Wanner insiste sur la confidentialité de ses propos, car « je sais hélas tout ce qui me manque pour parler avec quelque autorité en pareille matière ». Il s'exprime comme une personne ayant une bonne connaissance de la mentalité américaine. Nous ignorons s'il a séjourné aux Etats-Unis, mais il est en relations d'affaires avec ce pays. De plus, en tant que diplomate suisse au Havre (1847-1866), il est quotidiennement en contact avec les émigrés suisses qui affluent dans la ville portuaire française dans le but de rejoindre New York ou La Nouvelle-Orléans.

Régiments des « Volunteers »

Les Etats-Unis sont le reflet de la diversité des populations européennes qui s'y sont installées depuis le XVII^e et le XVIII^e siècle et qui continuent d'affluer, toujours plus nombreuses depuis les années 1840. Le recensement fédéral de 1860 dénombre plus de 4 millions d'individus nés à l'étranger, soit 13 % de la population nationale. La plupart sont issus d'une immigration récente ; ils se sont fixés sur les côtes du nord-est et dans les plaines du *Far*

West de l'époque, correspondant au *Middle West* actuel, où ils ont acquis des terres à des prix avantageux. Ils ont délaissé les Etats du Sud au climat subtropical plus difficile à supporter. Par conséquent, environ 620 000 volontaires *foreign-born*, c'est-à-dire installés aux USA mais nés en Europe, servent dans les rangs du Nord aux côtés des *natives*, fils d'immigrés nés aux USA⁷.

Les régiments sont généralement constitués dans un même lieu, que ce soit un Etat ou une ville, et regroupent souvent une même minorité ethnique que rejoignent aussi d'autres ressortissants en fonction de l'endroit où se met sur pied le régiment. Les Allemands sont les plus nombreux, mais on rencontre aussi des unités irlandaises, canadiennes, anglaises, françaises et suisses. De nombreuses autres nationalités constituent des régiments polyglottes, ce qui crée parfois des confusions lorsque les officiers donnent leurs ordres. Dans les Etats sudistes, les régiments de volontaires se créent selon des principes similaires.

Participation quantitative des Suisses et des Jurassiens bernois

Selon les statistiques américaines, 31000 Suisses se sont établis aux USA entre 1820 et 1855, dont 20 000 en une décennie, de 1846 à 1855⁸. En réalité, leur présence est supérieure à ces chiffres car l'Etat fédéral classe souvent les Helvètes parmi les Allemands et les Français en fonction de la langue dans laquelle ils s'expriment. Les Suisses restent pour la plupart absorbés par leur réussite matérielle et observent avec quelque appréhension la marche des événements, surtout s'ils vivent à proximité des zones de front. Cependant, certains s'engagent comme volontaires dans les troupes des 2 camps. Combien sont-ils ? Aucune donnée chiffrée n'est disponible pour ceux qui combattent dans les rangs de la Confédération. Malgré l'absence de sources, leur nombre doit être fort limité, vu le peu d'intérêt des immigrés pour les Etats du Sud. En ce qui concerne le Jura bernois, nous n'avons repéré que 2 personnes dans les régiments sudistes. Les informations sont plus fournies pour la participation dans les troupes nordistes grâce au Consulat général suisse à Washington, qui fait parvenir au Conseil fédéral 2 listes nominatives totalisant 846 individus au service de l'Union du printemps 1861 au printemps 1863⁹. Les commentaires du consul honoraire grison John Hitz au moment de l'envoi de sa première liste en 1862 insistent sur le manque de données pour un grand nombre de régiments. Il tente néanmoins une extrapolation à partir des chiffres qu'il a en sa possession pour aboutir à la présence d'environ 6000 compatriotes dans les rangs nordistes. De son côté, le Conseil fédéral, dans son rapport de gestion pour 1863, salue l'engagement du consul Hitz dans la capitale américaine, ne reculant « devant aucun effort, alors qu'il

s’agissait de faire admettre les Suisses malades et blessés dans les hôpitaux de Washington ». En effet, il est intervenu dans près de 2000 cas en 1862 ; il a même dû faire appel à la collaboration de son fils pour l'aider dans sa tâche. Reconnaissant, l'Exécutif fédéral alloue au Consulat une indemnité extraordinaire pour les années de guerre 1862 et 1863.

Dans les listes nominatives transmises par le consul, nous avons repéré une dizaine de Jurassiens bernois. Nous avons confronté leurs noms avec ceux dont nous disposions grâce à nos recherches sur les émigrés du Jura bernois, puis croisé nos sources avec les données du Gouvernement américain sur la *Civil War*¹⁰. Après les avoir encore vérifiées avec d’autres sites en ligne, nous n’avons retenu que les cas de volontaires nés en Suisse et dont nous avons retrouvé la localité ou le district d’origine ou de domicile. Ainsi, pour la période correspondant aux listes du consul, nous avons récupéré une vingtaine de candidats supplémentaires. Avec ceux qui se sont engagés jusqu’à la fin de la guerre, une cinquantaine de noms ont pu être mis en évidence ; et ce chiffre est encore sous-estimé, car nous n’avons pas tenu compte de patronymes ayant une forte probabilité d’être liés aux districts du Jura Nord ou du Jura Sud, faute d’avoir repéré le lieu de naissance. Si le total des participants annoncé par le consul de Washington est sous-évalué dans la même proportion que celui des Jurassiens bernois, l’hypothèse de 6000 combattants avancée par le diplomate devrait s’approcher de la réalité¹¹. Evidemment, la présence suisse est modeste par rapport aux 2,5 millions de soldats impliqués dans les troupes nordistes. Cependant, mise en relation avec le nombre de compatriotes installés aux USA, elle n’est pas négligeable. L’étude des cas du Jura bernois donne un éclairage sur ces personnes qui ont choisi de mettre en danger leur vie sans y être obligées légalement.

Profil des volontaires du Jura bernois

Age, état civil

A l’image des soldats de l’Union, les volontaires jurassiens ont généralement entre 20 et 40 ans. Le plus jeune annonce 17 ans et les 2 seniors dans la cinquantaine se rajeunissent de 5 à 10 ans au moment de leur enrôlement. Malgré d’importantes lacunes pour la mention de l’état civil, les célibataires sont majoritaires dans la tranche des 20-30 ans, où l’on trouve également quelques pères de famille. Prudent, Constant Clément Bruechet atteint la fin de la guerre et se marie juste 3 semaines après son retour du front. Quant aux cinquantenaires, si la plupart de leurs enfants sont des adultes ou des adolescents, ils ont encore à charge des mineurs entre 4 et 10 ans.

Classes d'âge	Total	célibataires	mariés	état civil inconnu
moins de 20 ans	1	1	—	—
21-30 ans	27	20	3	4
31-40	12	—	8	4
41-50	3	—	1	2
plus de 50 ans	2	—	2	—
Total	45	21	14	10

Tab.1 : Age et état civil au moment de l'enrôlement (données pour 45 cas sur 56).

Districts d'origine et périodes de départ

L'échantillon des volontaires du Jura bernois correspond, malgré ses lacunes, aux caractéristiques de l'émigration jurassienne et suisse de l'époque. En effet, les émigrés sont arrivés aux Etats-Unis en 2 vagues : la première, entre 1845 et 1848, est liée aux difficultés alimentaires en lien avec la maladie de la pomme de terre ; la seconde, au début des années 1850, est causée par de mauvaises conditions climatiques. Le district de Porrentruy est particulièrement touché par le manque de tubercules, tandis que Delémont et Moutier souffrent surtout des mauvaises récoltes de 1850-1855, ce qui se reflète dans le lieu d'origine des volontaires. Peu de combattants viennent du district de Courtelary, et un seul des Franches-Montagnes. Il n'y a rien d'étonnant à cette situation, vu que ces régions se tirent très bien d'affaires pendant ces périodes de crises grâce aux revenus de l'horlogerie. Quant au district de la Neuveville, le repérage des années de départ est trop lacunaire pour émettre une interprétation. Le manque d'intérêt pour les Etats-Unis au début des années 1860 s'explique par la guerre civile, les Jurassiens bernois préférant l'Argentine, plus attractive.

District	Total	Période de départ				
		1845-1849	1850-1855	1860-1862	inconnue	autres années
Delémont	20	2	12	3	3	—
Porrentruy	9	5	1	—	2	1 vers 1840
Franches-Montagnes	1	—	—	—	1	—
Courtelary	7	3	2	—	2	—
Moutier	13	—	6	—	6	1 vers 1844
Neuveville	5	—	1	1	3	—
inconnu	1	—	—	—	1	—
Total	56	10	22	4	18	2

Tab. 2 : Districts et années de départ de la Suisse.

Lieux d'installation aux Etats-Unis

Comme les volontaires rejoignent les régiments qui se forment dans leur ville ou leur Etat, le nom des unités dans lesquelles ils sont incorporés donne un instantané des lieux où ils sont fixés. Il n'est pas étonnant que 50% des immigrés du Jura bernois se soient installés dans les plaines du *Middle West*, où se trouvent déjà des noyaux d'établissements suisses depuis la première moitié du XIX^e siècle. Le paysage rappelle le pays natal, le sol est fertile après de laborieux travaux de défrichement auxquels s'astreignent les nouveaux venus, paysans ou artisans. Sur la côte atlantique, New York est une étape obligatoire sur la route de l'ouest. Certains y demeurent quelque temps pour rassembler les sommes nécessaires à l'achat de terres, puis continuent leur périple vers le *Far West*; en effet, au milieu du XIX^e siècle, ce sont surtout les Etats agricoles qui attirent les Jurassiens. D'autres s'installent définitivement à New York, profitant des emplois créés par le secteur industriel. Quelques-uns n'habitent pas dans la ville, mais dans l'Etat du même nom; c'est le cas de Frédéric Louis Jabas, fermier dans le comté de Jefferson, près du Lac Ontario, non loin de la frontière canadienne, et de François Joset, établi dans le comté d'Onondaga, à quelque 200 km de Jabas. Quant à la Pennsylvanie, elle attire les agriculteurs avec ses plaines agricoles fertiles; parallèlement,

elle s'oriente vers une forte industrialisation grâce aux richesses de son sous-sol, et représente ainsi un pôle d'attraction pour différentes professions.

Dans le Sud, jusqu'à la guerre de Sécession, le port de La Nouvelle-Orléans est le point de débarquement le plus important après celui de New York. Toutefois, les immigrants n'y restent pas, mais remontent le Mississippi et ses affluents pour rejoindre le Kentucky, le Missouri et les Etats du *Middle West*. Climat, ravages récurrents de la fièvre jaune et économie esclavagiste diminuent l'attrait du Sud par rapport aux plaines du *Middle West*. Cette réalité devient évidente en considérant le petit nombre des volontaires jurassiens de La Nouvelle-Orléans qui renforcent les rangs de la Confédération.

<i>Etats de la côte Est</i>	
New York	11
Pennsylvanie	6
New Jersey	1
Connecticut	1
Massachusetts	1
Total	20
<i>Etats du Middle West</i>	
Indiana	6
Ohio	5
Michigan	4
Wisconsin	4
Illinois	3
Iowa	1
Total	23
<i>Etats esclavagistes restés dans l'Union</i>	
Missouri	3
Kentucky	2
Total	5
<i>Etat du Sud</i>	
Louisiane	2
<i>Inconnus</i>	
	6
TOTAL	56

Tab. 3 : Recrutement des volontaires par Etat.

Jurassiens bernois dans les régiments de l'Union

Organisation et grades hiérarchiques

L'armée de l'Union est formée de régiments, levés et équipés par les Etats ou les villes (New York) dont ils portent le nom. Ils reçoivent un numéro en fonction de leur mise sur pied. L'organisation de ces unités est semblable dans l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie. Un régiment se compose d'une dizaine de compagnies, désignées par les premières lettres de l'alphabet. S'il y en a moins de 10, c'est un bataillon. Chaque compagnie rassemble une centaine d'hommes dirigés par un capitaine, grade auquel a accédé Henri Decrauzat. Quant à Frédéric Louis Botteron, Justin Beuchat et Oscar Beerstecher, ils sont promus au grade de caporal, tandis que Jean Girodot a décroché celui de sergent. Georges Emile Marchand s'est hissé au poste de 2^e lieutenant, dont la mission est d'assister le capitaine de la compagnie. Le plus titré de tous les Jurassiens bernois est sans conteste le colonel Joliat de Delémont, membre de l'état-major et chef du 15^e Régiment d'Infanterie du Missouri.¹²

La cavalerie

Quelques volontaires servent dans la cavalerie, qui conserve ses fonctions classiques de reconnaissance et d'éclairage mais perd son rôle de force de charge en raison de la puissance de feu toujours croissante de l'artillerie adverse. L'évolution des tactiques et de l'armement annonce peu à peu son déclin sur les champs de bataille. Son rôle s'approche plutôt de celui d'une infanterie montée mais combattant à pied, car le cavalier descend de son cheval pour tirer. Les Etats sont peu enthousiastes à l'idée de lever de telles unités, dont la formation et l'entretien sont bien plus longs et coûteux que ceux d'un fantassin. Les cousins François Xavier Salgat et Honoré François Henri Defer s'engagent dans le même régiment – le 5^e de Cavalerie du Michigan – et la même compagnie.

L'artillerie

L'artillerie n'attire pas non plus les soldats jurassiens. Ils se répartissent en parts presque égales dans l'artillerie légère et l'artillerie lourde. Cette dernière dispose de pièces difficilement déplaçables, qui sont plutôt utilisées dans des garnisons. Le régiment que rejoint d'abord Benjamin Botteron fusionne, probablement en raison d'effectifs insuffisants, avec le 15^e d'Artillerie lourde de New York, à majorité allemande. L'artillerie légère ou «de campagne» se divise en deux catégories : soit les hommes se déplacent à cheval avec les canons et soutiennent la cavalerie, soit ils effectuent leurs

déplacements à pied, auprès des fantassins. Les informations à notre disposition ne permettent pas de ventiler les combattants du Jura bernois dans l'un ou l'autre de ces groupes.

Genre de troupe	Nombre
Infanterie	40*
Artillerie légère	4
Artillerie lourde	3
Cavalerie	5
inconnu	4
Total	56

Tab. 4: Incorporation des volontaires du Jura bernois.

L'infanterie

L'infanterie est la section de l'armée dans laquelle combattent 70% des immigrés jurassiens, dispersés dans 35 régiments multiculturels. Florian Houriet et Aimé Léchot font figures d'exception au même titre que Salgat et Defer: ils effectuent leur service dans le même régiment – le 23^e de l'Ohio – et la même compagnie, à condition bien sûr que leur période d'enrôlement coïncide, ce que nous ignorons. Comme nous l'avons déjà mentionné, beaucoup d'immigrés forment des régiments selon leur pays d'origine. Au début de la guerre, les Français fondent 3 unités d'infanterie à New York; 5 Jurassiens sont incorporés dans l'une d'entre elles, le *New York Independent Battalion of Infantry*, et sont répartis dans 3 compagnies différentes. Ce bataillon, surnommé «Les Enfants perdus», est commandé par un ancien capitaine de l'armée française¹³. Toutefois, il regroupe plusieurs nationalités, ce qui lui permet d'atteindre la taille critique pour entrer en service. Il sera finalement rattaché à un autre régiment sans avoir jamais brillé par ses interventions, si ce n'est par son uniforme s'inspirant de celui des Zouaves, avant que les fabriques de textiles de l'Union ne produisent un modèle «standard» pour tous les combattants.¹⁴

Un régiment suisse:

Le 15^e Régiment d'Infanterie du Missouri et son colonel delémontain Francis J. Joliat

A l'instar des autres groupes d'immigrants, la présence suisse, surtout germanophone, est bien visible dans plusieurs régiments, et tout particulièrement dans le *15th Regiment Missouri Infantry*, mis sur pied en août et

septembre 1861 pour répondre à l'appel du président Lincoln. L'organisation et la formation des candidats ont lieu à Saint Louis, la plus grande agglomération de l'Etat avec 160 000 habitants. Les volontaires sont recrutés dans la ville et ses environs. Un important contingent vient aussi de la colonie suisse de Highland, toute proche mais située dans l'Illinois. La plupart des recrues sont de nouveaux immigrés, paysans et artisans, qui maîtrisent mal la langue anglaise. Au moment de l'assermentation, le régiment compte 860 soldats. Deux tiers des hommes sont suisses, les autres allemands, français ou américains. En raison de cette forte participation helvétique, on le désigne sous le nom de *Swiss Regiment* et parfois de *Swiss Rifles*. Au fur et à mesure que les mois s'écoulent, toujours plus d'Allemands le rejoignent. Pour les commandants, garder l'unité du régiment est la priorité, l'aspect ethnique, suisse ou allemand ne revêtant pas une grande importance, comme pour les soldats d'ailleurs¹⁵. Durant les 4 ans de mobilisation, les volontaires parcourront 5200 km à pied, 3700 km en chemin de fer et 7200 sur les voies fluviales. Ils participeront à 25 batailles et à de nombreux combats. A l'époque, le 15^e est considéré comme le meilleur régiment du Missouri ; et dans cette unité valeureuse, combien de Jurassiens bernois ? Dans l'état actuel de nos recherches, nous n'en avons trouvé aucun... excepté le premier commandant du régiment, le colonel Francis (François) J.(Joseph) Joliat de Delémont. Il a 36 ans et est très apprécié par ses hommes, auxquels il s'adresse dans une langue qui est un mélange d'allemand, de français et d'anglais qui convient tout à fait aux compétences linguistiques de ses troupes. Il fait également partie de la Compagnie *F&S (Field and Staff)*, ce qui correspond au quartier général du régiment. Un extrait du rapport que le brigadier-général Sigel envoie à son supérieur relatant la bataille de *Pea Ridge* (6-8 mars 1862, Arkansas) donne une idée de la manière dont le régiment et le colonel Joliat sont perçus par la hiérarchie. Sigel regrette que « the efficient Swiss regiment, Fifteenth Missouri Volunteers, whose beautifuff flag floated so picturesquely throughout the battle-field, had not the opportunity they so ardently longed for of following their energetic commander, Colonel Joliat, to the heart of the conflict, and of attesting by their blood their devotion to the cause ». ¹⁶

Que de respect de la part du brigadier-général pour le spectacle offert par ces volontaires rassemblés sous le drapeau suisse, et quelle admiration pour le patriotisme et l'abnégation de ce régiment emmené par l'énergique colonel Joliat ! Son engagement pour la mise sur pied du 15^e Missouri a d'ailleurs eu un écho dans un article du journal *Le Jura*, publié à Porrentruy le jour de la fête nationale suisse en 1861 :

« Delémont. – Au moment de mettre sous presse, nous recevons la Revue de l'Ouest de Saint Louis, 6 juillet. Ce journal renferme un appel aux Suisses dans le Missouri et dans l'Illinois, signé par le colonel, F. JOLIAT, commandant le régiment de carabiniers suisses à Saint Louis. C'est une invitation chaleureuse à nos compatriotes de se former en volontaires pour défendre la

cause de l'Union [...] nos compatriotes de Saint Louis ont conçu l'idée de former un régiment suisse. Déjà plus de 600 braves enfants de Tell ont répondu à leur appel, et dans quelques jours ce régiment sera suffisamment organisé pour être asservementé et prendre rang dans l'armée fédérale [...] »

Le 29 août 1861, *Le Jura* publie un nouveau communiqué :

« [...] Delémont. – On lit dans un journal américain paraissant à Saint Louis : "Suivant une dépêche télégraphique adressée au colonel Joliat par le major-général Frémont, le régiment de carabiniers suisses est accepté par le gouvernement fédéral pour la durée de la guerre. Le colonel Joliat, tout en conservant le commandement de son régiment, sera attaché à l'état-major de Frémont avec deux compagnies d'élite qui rempliront les fonctions de gardes d'honneur. M. Joliat est depuis quelques jours à Chicago pour prendre congé de ses amis. Pendant son absence, le régiment est commandé par le major Landry." »

Malheureusement pour le vaillant colonel, les rigueurs quotidiennes de la vie militaire affecteront sa santé. Malade, il démissionnera de son poste le 26 novembre 1862 ; il ne sera resté qu'un peu plus d'un an à la tête de son régiment.

Jurassiens bernois dans les troupes sudistes

Beaucoup moins d'Européens et de Suisses sont installés dans les Etats du Sud. De fait, leur participation dans les rangs des Confédérés est bien plus ténue que celle de leurs compatriotes au service de l'Union. Malgré des données très imprécises, certaines sources avancent le nombre de 100 000 volontaires étrangers. Pour notre part, nous n'avons repéré qu'un certain Joseph Joliat, enrôlé dans un régiment de Géorgie, que nous n'avons pas inclus dans notre liste faute d'avoir trouvé des renseignements sur son origine. Par contre, deux Jurassiens bernois sont engagés dans les milices de La Nouvelle-Orléans.

En Louisiane, La Nouvelle-Orléans joue un rôle particulier. L'importance commerciale de cette ville de presque 170 000 habitants en 1860, ses ressources susceptibles d'approvisionner l'armée du Nord ainsi que sa position stratégique en font une cible prioritaire de l'Union. C'est pourquoi, dès le début de la guerre, des milices composées d'étrangers sont mises sur pied par nationalité sur ordre des autorités locales. L'unité suisse compterait quelques dizaines d'hommes¹⁷. Cependant, ces milices ne sont chargées que d'un service de garnison et du maintien de l'ordre dans la cité. Fin avril 1862, les Fédéraux remontent le Mississippi après avoir détruit les forts sur les rives du Mississippi en aval de la ville. C'est alors que le gouverneur de Louisiane ordonne le regroupement de toutes les troupes de La Nouvelle-Orléans sous

l'appellation commune d'*European Brigade*; Florian Schaffter y est incorporé. Une des 4 unités françaises refuse de s'ouvrir aux immigrés d'autres nationalités. Elle obtient l'autorisation de n'être formée que de citoyens de l'Hexagone et prend le nom de *French Brigade*. Etonnamment, Jacques Ecabert y est rattaché. La panique gagne rapidement la ville, menacée par les Fédéraux et abandonnée par les troupes confédérées, qui ont reçu l'ordre de l'évacuer pour ne pas tomber aux mains des Nordistes.



Charleston, 1865, George Barnard [<http://archives.nd.edu>].

Avant même l'arrivée des soldats de l'Union, elle devient la proie de pillards et de brigands locaux semant la terreur. C'est dans la confusion la plus totale que le maire

fait appel aux milices étrangères : elles réussissent à protéger la cité et ses habitants des exactions des émeutiers et sont dissoutes après l'entrée des troupes nordistes. La reddition s'étant faite sans résistance, La Nouvelle-Orléans échappe aux actes de destruction qui accompagnent toute occupation par les troupes de l'Union. A ce propos, la ville de Charleston, en Caroline du Sud, a été moins épargnée. Le journal *Le Jura* du 18 février 1868 publie un article inédit dans ses colonnes :

« Vauffelin. Un horloger nommé Huguelet, parti pour l'Amérique il y a 8 ans, était en qualité de rhabilleur chez un riche horloger de Charleston. La guerre éclate ; le maître prend la fuite, abandonnant son dépôt de montres estimé à 800 000 fr. Huguelet ne perd point la carte ; il enfouit les montres et les valeurs dans la cave et le jardin, et par là les soustrait au pillage.

En qualité de Suisse, il avait été choyé par les soldats ; il était même parvenu à réaliser une somme de 10 000 fr. sur la vente de montres laissées en magasin. La paix rétablie, le maître revint chez lui et se croyait ruiné. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque Huguelet lui annonça qu'il avait tout sauvé. Touché de cet acte de probité, l'Américain lui donna la moitié de sa fortune et en fit son associé.

Depuis il a appelé son père auprès de lui. Le père avait toutes ses aises, il avait même une négresse comme domestique. Il resta encore 18 mois à Charleston et aujourd'hui il est de retour dans sa commune ».

Un exemple où le sang-froid, la nationalité suisse, le sens du commerce et la probité sont payants, si l'on en croit *Le Jura*.

S'enrôler, pourquoi?

Pour les uns comme pour les autres, les raisons de combattre sont très variées. Certains sont poussés par le goût de l'aventure, dans une ignorance totale des réalités de la guerre. D'autres s'inscrivent pour des considérations financières, attirés par les primes d'engagement ou parce qu'ils se trouvent temporairement sans emploi, situation due au ralentissement économique qui frappe les Etats-Unis. C'est précisément ce motif qui a incité un Jurassien de Sonceboz à s'enrôler, ainsi qu'il l'explique dans une lettre envoyée à ses parents en 1862 : « Lorsque je vous écrivis la dernière fois, il y a une année, j'étais encore à New-York où mon maître, qui n'avait plus de travail, me donna mon congé ainsi qu'à 4 de mes camarades, nous remit à chacun 40 dollars (210 francs) en nous disant d'aller à l'armée¹⁸ ». Dans sa communication au Conseil fédéral, le consul Hitz à Washington donne une idée des gains que peuvent escompter les volontaires qui prennent du service en 1862. Ils reçoivent « outre leur solde, des gratifications extraordinaires en argent comptant de 50 jusqu'à 100 dollars, et cela en outre des 100 doll. de gratification (Bounty), qui est assurée à chaque soldat par le Gouvernement fédéral après deux ans de service, ou qui, s'il vient à mourir plus tôt, peut aussi passer à ses plus proches héritiers¹⁹ ». Les sommes sont intéressantes, à condition de pouvoir en profiter.

Dans une unité à majorité ethnique, comme c'est le cas pour le 15^e Régiment d'Infanterie du Missouri, il peut régner une camaraderie et une solidarité rappelant l'ambiance des périodes de service au pays natal. Le colonel Joliat insiste sur cette fraternité lorsqu'il appelle ses compatriotes à former le régiment suisse du Missouri : « Vous pouvez sans hésiter venir, comme autrefois, vous grouper autour de votre drapeau ; vous y retrouverez presque tous des camarades d'enfance, de collège ou de garnison. Vous y trouverez surtout des sympathies et une solidarité que vous ne rencontrerez dans aucun autre régiment²⁰ ». C'est aussi pour le bouillant colonel l'occasion de raviver la tradition militaire de la mère-patrie : « Hâtez-vous donc ! Ce sera peut-être la dernière chance que vous aurez de combattre sous la vieille bannière fédérale suisse, car elle nous suivra partout, unissant la croix blanche aux étoiles américaines²¹ ». Le conflit réveille des instincts guerriers, dont témoigne également l'émigré de Sonceboz : « Nous sommes plusieurs Suisses dans notre régiment [il y a] Sorgen de Nidau, Froidevaux des Breuleux, Froté de Porrentruy, Schneider et Hauri de Brügg (près de Nidau), etc... tous de bons camarades et de vrais suisses qui se battent comme des lions et qui ne le cèdent en courage à personne. Froté surtout se distingue et a fait mordre la poussière à plus de vingt sécessionnistes ; moi aussi j'ai déjà fait ma part²² ». Dans cet enthousiasme pour la cause de l'Union, il faut aussi voir l'occasion pour les nouveaux immigrés de démontrer leur attachement à cette patrie

d'adoption. Bien que gravement touché, le volontaire de Sonceboz est convaincu que l'enjeu en valait la peine, ce dont il essaie de convaincre ses parents : « Ne vous désolez pas de me savoir blessé, c'est pour une belle cause et si même il ne devait me rester qu'une jambe, j'irais encore au combat ». Pour lui, de quelle belle cause s'agit-il ? De la lutte pour l'abolition de l'esclavage ou pour le retour des Etats confédérés dans l'Union ?

Certes, il est glorieux de mettre en danger sa vie pour une idée qui promeut la liberté des hommes. Pourtant, pour bien des Suisses qui ont rejoint le camp de l'Union, cet objectif ne semble pas être primordial ; en tout cas, ils n'y font pas allusion. Pour eux, l'enjeu du conflit est le retour de la Confédération dans les Etats-Unis. Ils comparent la guerre que mènent les Etats du Nord à celle que leur pays natal avait menée contre l'alliance du *Sonderbund* des cantons catholiques conservateurs. Pour Joliat, le but de l'engagement ne laisse planer aucun doute : « Aujourd'hui l'Amérique, notre pays d'adoption, se trouve en face d'un autre *Sonderbund* ; le drapeau de l'Union est méconnu, insulté. Ce drapeau est devenu le nôtre, nous devons le venger ! Pénétrés de la sainteté de ce devoir, nos compatriotes de Saint Louis ont conçu l'idée de former un régiment suisse ». Il est piquant de relever que ce radical convaincu utilise une terminologie empruntée aux catholiques pour promouvoir son point de vue. Ses idées, dont la presse romande se fait l'écho, sont partagées par les libéraux-radicaux de Suisse.²³ L'article du *Jura*, qui pourtant essaie de se placer au-dessus de la mêlée, ravive les tensions au pays. *Le Réveil du Jura*, organe de la presse conservatrice du Jura bernois, publié également à Porrentruy, prend position en stigmatisant l'attitude de la Suisse des radicaux de 1848. En effet, ce parti majoritaire a interdit l'enrôlement au service des Etats étrangers en 1859, et ces mêmes milieux considèrent d'un œil bienveillant la mise sur pied, aux Etats-Unis, dans le camp de l'Union, de régiments suisses qui, de plus, combattent sous le drapeau suisse. Voilà de quoi « démontrer aux moins clairvoyants l'absurdité et la stupide injustice des lois radicales²⁴ ». Ainsi la guerre de Sécession fournit aux conservateurs le prétexte de règlements de compte avec leurs adversaires politiques par articles de presse interposés.

Gagner par les armes une reconnaissance sociale ou un prestige flétris dans le pays d'origine, voilà aussi ce qui a pu inciter certains à prendre part au conflit américain ; peut-être est-ce le cas du fameux colonel Joliat, que *Le Réveil du Jura* traite « d'aventurier auquel le titre de colonel qu'il usurpe ne rendra pas une réputation perdue par une série de méfaits très connus dans les districts de Saignelégier et de Delémont ». Le journal signale en note la condamnation dont il a fait l'objet dans le Jura bernois : « Joliat, ancien secrétaire de préfecture à Saignelégier, condamné le 13 octobre 1855 par contumace par la cour d'assises du Jura, pour crime de faux, à dix ans de travaux forcés, fr. 100 d'amende et fr. 190,15 c de frais ». Pour notre part, nous avons trouvé trace d'un François Joseph Joliat, notaire à Delémont, veuf, qui

aurait commis des malversations dans les comptes de tutelles de ses enfants et qui s'est enfui en Amérique, probablement en 1853. Bien des éléments concordent avec le colonel Francis J. Joliat, qui, lors de son retour dans la vie civile, indique *lawyer* comme profession, c'est-à-dire homme de loi selon l'acception américaine du terme, une fonction pas très éloignée de celle de notaire. Nous ne voudrions ternir encore une fois sa réputation ; comme il est coutume de dire : le doute profite à l'accusé.

Pour Alcide Victor Froidevaux, un Franc-Montagnard de 26 ans domicilié à Delémont, son incorporation dans les troupes de l'Union ne tient pas à un devoir de gratitude envers les Etats-Unis : il n'a aucun vécu dans ce pays puisqu'il émigre en novembre-décembre 1862, en pleine guerre civile, alors que l'attraction des USA est au plus bas. Des motivations économiques ne semblent pas non plus entrer en considération. Le jeune homme a fait des études, car il se désigne comme pharmacien dans sa demande de passeport auprès du canton de Berne. Il ne traverse pas l'Atlantique dans l'entreport du bateau l'*Admiral*, comme les émigrants de l'époque, mais en cabine. Ces éléments témoignent d'une aisance financière et excluent une émigration pour des raisons matérielles, comme c'est le cas pour nombre de ses compatriotes. Cinq jours à peine après son arrivée à New York le 29 décembre 1862, il s'inscrit en tant que volontaire dans le 16^e Régiment de Cavalerie de New York et fera son baptême du feu à la bataille de Gettysburgh quelques mois plus tard. Il est ensuite rattaché au service sanitaire en tant qu'aide-soignant (*steward*), occupation en lien avec sa formation. Le cas de Froidevaux donne plutôt l'impression d'un Jurassien se rendant aux Etats-Unis avec l'intention d'offrir ses services et ses compétences particulières aux troupes de Lincoln.

Quelles que soient leurs motivations, les volontaires immigrés ont épousé avec ardeur la cause qu'ils ont défendue, au péril de leur vie, durant de longues campagnes meurtrières.

Durée de l'engagement

Les Jurassiens bernois s'engagent à différents moments durant les 4 années de guerre. Quelques-uns s'enrôlent déjà au début des hostilités, au printemps 1861, pour 3 mois, dans le cadre des milices mises sur pied par les Etats afin de renforcer l'armée régulière ; puis, lorsque Lincoln lance son appel aux volontaires en été 1861, une dizaine d'entre eux signent pour 3 ans, comme il le leur est demandé. Au terme de leur contrat, rares sont ceux qui prolongent leur engagement. Cependant, de nouveaux candidats rejoignent les rangs, particulièrement en 1862 et 1864, voire au début 1865. La durée de leur passage dans les régiments de l'Union est donc variable – de 3 mois à 4 ans –, parfois interrompue par une période de convalescence en raison d'une

Année d'enrôlement	Volontaires
1861	15
1862	10
1861- début 1863*	7
1863	2
1864	12
1865	2
inconnue	8
<i>Total</i>	<i>56</i>

Tab. 5 : Nouveaux engagements par année.

*Pour quelques recrues, la date précise n'est pas mentionnée.

d'Auguste Beuchat ne dépasse pas 4 mois, dans un régiment mis sur pied à la fin de la guerre afin de contrôler les Etats reconquis. Dans le même but, l'unité dans laquelle s'est engagé son frère Justin reste au Texas encore une année après la fin de la guerre.

blessure ou d'une maladie. Georges Joseph Monnin détient le record de longévité sur les champs de bataille puis est mobilisé en continu de décembre 1861 à juillet 1865.

Par contre, Henri Gobat, parmi les nombreux émigrés Gobat à porter ce prénom, ne fait qu'une apparition « fantôme ». Désireux de servir dans l'armée régulière, il est déclaré inapte au service après 38 jours de préparation militaire au centre de formation des recrues à *Fort Trumbull*, dans le Connecticut²⁵. Le temps d'enrôlement

Registre d'enrôlement de juillet 1863

En 1861, les volontaires ne manquent pas d'enthousiasme pour un conflit que tout le monde imagine bref. Ils sont si nombreux que les arsenaux peinent à les équiper en armes et habillement ; puis le conflit s'enlise et les journaux rendent compte des dures réalités de la vie militaire. Les morts et les blessés s'additionnent et le nombre de nouveaux volontaires s'effondre. Le recours à des primes d'engagement ne suffit pas à susciter des vocations, tandis que les désertions augmentent. De son côté, Pierre Monnin avait pris la décision d'abandonner sa compagnie déjà en décembre 1861. Le président Lincoln se voit donc obligé d'introduire la conscription en 1863, à l'instar du Sud qui y a déjà recouru une année auparavant. Désormais, tout citoyen américain et tout immigré ayant entrepris des démarches en vue de sa naturalisation sont tenus de servir dans les troupes de l'Union pour une durée de 3 ans s'ils ont entre 20 et 35 ans, et jusqu'à 45 ans s'ils sont célibataires. Des agents parcourent les Etats pour mettre à jour les registres d'enrôlement ; puis des noms sont tirés au sort pour satisfaire aux quotas que doivent fournir les Etats. Nous avons repéré une vingtaine de ressortissants du Jura bernois figurant sur les listes d'enregistrement. Ce sont souvent des frères ou des cousins ; dans la vie civile, ils sont fermiers, marchands, horlogers, menuisiers ou propriétaires d'auberge. Pour Jules Desvoignes, cela constituerait son deuxième

enrôlement puisqu'en juin 1861, il était déjà volontaire dans le 4^e Régiment d'Infanterie de l'Ohio en tant que musicien, avant d'être licencié peu de temps après sans que la cause en soit connue. Conscription et tirage au sort du nom des soldats sont des mesures détestées par les Américains. Dans les classes moyennes et les familles à revenu modeste, il deviendra coutume de dire que le conflit est devenu «une guerre de riches faite par les pauvres». En effet, il est possible pour celui qui a été désigné de payer un remplaçant ou de verser une taxe de 300 dollars à l'Etat à titre de dédommagement, une somme non négligeable puisque la solde mensuelle d'un soldat de l'Union s'élève à 16 dollars à la fin de la guerre. Ce mécontentement provoque des émeutes dans plusieurs villes ainsi que des attaques contre les Noirs, considérés comme étant la cause de la guerre fratricide entre le Sud et le Nord. A New York, il a fallu rappeler du front les soldats de plusieurs régiments pour faire revenir le calme dans la ville. Du côté jurassien, il semble que toutes les recrues potentielles aient été épargnées, leurs noms ne figurant pas parmi les engagés de 1863 et des années suivantes, ce qui laisse à penser que ces derniers sont des volontaires.

Les pertes humaines

La guerre de Sécession est une suite d'affrontements meurtriers sans pour autant qu'aucun des 2 camps ne remporte un avantage décisif avant 1864. Les batailles causent des dizaines de milliers de décès ; une guérilla constante maintient les troupes toujours sur le qui-vive et les décime. Les campements de fortune dans la boue, les nuits passées couché à même le sol par des températures polaires, les marches harassantes dans le froid ou sous des chaleurs suffocantes provoquent encore plus de ravages. Les hommes s'effondrent, insuffisamment équipés et ravitaillés car la logistique peine à suivre, lorsque ce ne sont pas les renforts militaires qui font défaut. Le décompte final ? 620000 soldats morts sur les 3,5 millions qui se sont engagés dans tout le pays, soit 18% des combattants ou 2% de la population des Etats-Unis de l'époque, sans tenir compte des pertes civiles, dont le nombre est indéterminé. Le total des victimes de la guerre de Sécession est à lui seul presque aussi élevé que celui de tous les autres conflits auxquels les Etats-Unis ont participé depuis leur naissance.

Sur la base de notre échantillon de 56 Jurassiens, le bilan apparaît beaucoup moins dramatique. Sept d'entre eux ont perdu la vie. Ils ont succombé sur les champs de bataille mais aussi des suites d'épidémies et de maladies. Ils se nomment :

– **Lucien Carnal**, du Bataillon des Enfants perdus, décédé à Yorktown en Virginie, de maladie, le 6 mars 1863, à 38 ans ; son état civil est inconnu ;

– **Aimé Léchot**, du 23^e Régiment d’Infanterie d’Ohio puis du 2^e Régiment US d’Artillerie, décédé au Camp de Falmouth, en Virginie, le 11 mai 1863, à 38 ans ; il laisse 5 orphelins ;

– **François Joray**, du 49^e Régiment d’Infanterie du Massachusetts, décédé à la bataille de Bâton-Rouge, en Louisiane, le 15 mai 1863, à 39 ans ; il laisse une veuve et 6 enfants en bas âge ;

– **Léopold Berlincourt**, du 27^e Régiment d’Infanterie de l’Ohio, décédé des suites de blessures reçues à la bataille d’Atlanta, en Géorgie, le 22 juillet 1864, à 26 ans ; il est célibataire ;

– **Frédéric G. Gobat**, du 42^e Régiment d’Infanterie de l’Indiana, décédé le 28 décembre 1864 à la bataille de Nashville, dans le Tennessee, 2 mois après avoir commencé son service ; il laisse une veuve et un enfant.

– **Xavier Nicoulin**, décédé à la prise de Richmond, en Virginie, en avril 1865 ; il a entre 18 et 22 ans ;

– **Charles Henri Belrichard**, du 8^e Régiment d’Infanterie du Wisconsin, décédé des suites d’une pneumonie le 9 juillet 1862 à Saint-Louis, dans le Missouri, qui a entre 56 et 58 ans, qui laisse une veuve, un enfant de 10 ans et d’autres plus âgés dont l’aîné, Alfred, s’engage à son tour dans le 43^e Régiment d’Infanterie du Wisconsin, deux ans après la mort de son père.

Les corps de Berlincourt et de Gobat sont enterrés près des lieux où ils sont tombés, dans les cimetières nationaux réservés aux soldats de la guerre civile, à Marietta, près d’Atlanta pour le premier, et à Nashville pour le second.

Les malades et les blessés

Selon des études récentes, le nombre de malades et de blessés avoisinerait le million en tenant compte des combattants des 2 camps²⁶. A la modeste échelle jurassienne, nos recherches révèlent 11 cas de volontaires blessés ou atteints dans leur santé. Ce sont :

– **Oscar Beerstecher**, tombé malade à la bataille de *Missionary Ridge* dans le Tennessee, fin novembre 1863, sous le commandement de Grant ;

– **Constant Bruechet**, touché à la bataille de *Stones River* dans le Tennessee, fin décembre 1862, 6 mois après le début de son engagement ;

– **Florent Bruechet**, frère du précédent, libéré de manière anticipée après un an de service, probablement blessé ou malade ;

– **Frédéric Auguste Gobat**, souffrant de plusieurs blessures lors de la bataille de *Missionary Ridge*, dans le Tennessee, fin novembre 1863, sous le commandement de Grant ;

- **George Emile Marchand**, blessé en décembre 1862 à la bataille de Fredericksburg, en Virginie, hospitalisé à Washington ;
- **Joseph Montavon**, blessé en juillet et en septembre 1864 lors de la campagne d'Atlanta, en Géorgie, sous la direction de Sherman.
- **Frédéric Jabas**, hospitalisé à Philadelphie en raison de maladie ou de blessures ;
- **Honoré François Henri Defer**, malade au moment de la dissolution de son régiment à la fin de la guerre ;
- **François Joseph Joliat**, malade, qui a quitté l'armée en novembre 1862 déjà ;
- **J. Veuillemeyer**, blessé ;
- un **ressortissant de Sonceboz**, non mentionné nommément, auteur de la lettre publiée par *Le Jura*, touché à la jambe gauche et que les médecins hésitent à amputer.

A l'exception de Florent Bruechet et du colonel François J. Joliat, et pour autant que les cas soient documentés, les volontaires regagnent leur unité une fois rétablis, certains malgré leur handicap. La ténacité dont ils font preuve témoigne, pour nombre d'entre eux, de la conviction avec laquelle ils se battent pour l'objectif visé, ne s'écoulant pas et endurant le feu des combats et les rigueurs de la vie ordinaire des camps militaires. A ce propos, un soldat de la même compagnie que Charles Henri Belrichard donne une description de ce que peut être la vie quotidienne d'une unité avec le récit inédit des derniers mois d'existence de Belrichard. Les 2 hommes étaient déjà amis avant de s'enrôler ensemble, au lieu-dit la Prairie du Chien, dans le 8^e Régiment d'Infanterie du Wisconsin. Voici quelques extraits des activités courantes de la troupe lorsqu'elle n'est pas engagée sur le champ de bataille²⁷ :

« [...] Nous étions en train de construire un pont pour le chemin de fer sur la route en direction de Corinth²⁸ et en même temps, nous transportions 40 livres de munitions, de couvertures et de manteaux pour l'équipement d'hiver.

La nuit, nous dormions dans des basses terres marécageuses et à Hamburg Landing, sur la rivière du Tennessee, à quinze miles environ au nord de Corinth, entre le 18 et le 30 avril 1862, nous avons dû nous séparer de Charles A. Belrichard qui fut envoyé à l'Hôpital à St. Louis, Missouri où il est mort de tuberculose d'après ce que j'ai entendu et ce que je crois – car il était malade depuis le mois de janvier. Il souffrait de douleurs dans la poitrine et toussait. Il ne pouvait pas porter son paquetage en raison de la pression que les lanières exerçaient sur sa poitrine. J'ai attiré l'attention du Dr Thomhill, le médecin du Régiment, sur l'état de Belrichard. Il l'a négligé comme il le faisait avec les autres et M. Thomhill a été congédié sans les honneurs en raison de son comportement. J'ai assisté Belrichard comme j'ai pu pendant son refroidissement et ses douleurs dans la poitrine, aussi longtemps qu'il était avec nous, comme

l'on fait d'autres de notre compagnie, car c'était un brave type, un bon soldat et nous l'aimions tous. Mais cela n'a servi à rien. Son état a empiré à partir du refroidissement qu'il a contracté en dormant sur le sol humide, comme expliqué plus haut, et nous avons dû le laisser à Hamburg Landing d'où il fut conduit à St.-Louis. C'était un homme solide, endurant avant de contracter cette tuberculose – comme nous l'appelions – et était toujours prêt à faire son devoir ».

Selon les registres de sa compagnie, Belrichard a été admis le 5 juillet 1862 à bord du bateau *City of Memphis*, transformé en hôpital, où il est mort 4 jours plus tard d'une pneumonie, quelque part sur le Mississippi, au sud de Saint-Louis. Le rapport de son compagnon d'armes, rédigé 14 ans après les faits, attire l'attention sur les conditions sanitaires déplorables dans lesquelles vivent les soldats, ainsi que sur l'incurie de certains médecins et l'insuffisance de connaissances médicales de l'époque. Le *City of Memphis*, par exemple, utilisé pour l'évacuation des blessés hors des zones de combat, manque cruellement de matériel et de personnel soignant. Cette constante explique la difficulté d'enrayer l'expansion d'épidémies telles que typhus, choléra, dysenterie, diarrhée, etc., dont souffrent beaucoup de combattants. A cela s'ajoutent des notions de chirurgie militaire favorisant les infections plutôt que le rétablissement des blessés. Au niveau de l'échantillon jurassien, un volontaire sur 3 est touché par la mort, les blessures ou la maladie; en réalité, cette estimation est plus élevée dans la mesure où beaucoup supportent des indispositions chroniques sans se faire hospitaliser, et n'apparaissent ainsi pas dans les statistiques.

L'information des civils à l'arrière des zones de combat

La couverture des campagnes militaires par la presse de l'époque, les dessins et les peintures des artistes, mais surtout les premiers reportages photographiques sur les champs de bataille ne cachent pas les destructions et la gravité des pertes humaines. Ils permettent à l'opinion publique de ne pas dépendre uniquement des informations des communiqués officiels. Une émigrée delémontaine, Marguerite Hennet, veuve et ancienne institutrice, a franchi l'océan avec ses enfants Elisabeth et Louis en 1852 pour s'installer à Philadelphie, en Pennsylvanie. Dans une lettre du 9 avril 1863 adressée à sa parenté, elle aborde la situation des Etats-Unis mêlant réflexions personnelles et comptes rendus de la presse. Elle évoque les combats :

« La guerre continue toujours avec des succès variés, qui pourrait prévoir quand ceci finira et comment elle finira, en ce moment on attaque par terre

et par eau. Charleston et la feuille d'aujourd'hui [journal] dit qu'avant que 8 jours soient écoulés il sera lancé sur cette ville par 6 vaisseaux en fer 12 000 tonnes, la tonne de 2000 livres de bombes et de boulets, et 100 tonnes de poudre, il ne devra pas faire bon dans cette ville ni dans son voisinage».

Elle continue à propos des soldats et leurs familles :

«je plains les pauvres parents qui ont des fils, des maris, des frères etc., engagés par là dessous tant d'un côté que de l'autre, beaucoup sans être justement tués reviendront estropiés ou plein de rhumatisme, car ils se trouvent souvent campés dans des endroits marécageux, trempés jusqu'aux os, recevant des giboulées de grésil, qui pénètre jusqu'à la moelle des os».

Avec soulagement, elle fait allusion à la situation de son fils :

«J'ai à remercier Dieu que Louis n'est pas du nombre de ceux qui doivent marcher, en aucun cas on ne peut forcer au service l'étranger qui ne s'est pas naturalisé et conséquemment qui n'a jamais voté, [...] et un autre cas encore l'exempterait, c'est un décret du Congrès qui exempte du service militaire celui qui est seul supporteur d'une mère âgée, ou d'une famille incapable de se suffire à elle-même, ainsi c'est son cas, une troisième chance c'est qu'il travaille également pour l'Etat, on ne peut suffire à faire des locomotives tant qu'on en a détruit, il faut bien les remplacer».

M^{me} Hennet est pleinement consciente de la chance qu'a son fils de travailler dans un secteur industriel soutenant l'effort de guerre par la construction des chemins de fer, indispensables au transport des troupes. Même si le coût de la vie augmente, elle se considère comme favorisée par rapport à la population du Sud : « [...] c'est une lutte mais en grand, comme celle chez nous jadis entre les blancs et les noirs, qui l'emportera ? [fait-elle allusion au *Sonderbund*?] en attendant, on souffre de toute cette guerre, tout devient de plus en plus cher, [...] et ce n'est encore [rien] en comparaison du Sud. Au moins ici on a encore du travail, quoique tout soit cher il n'y a pas de misère, on ne fait pas d'économie et on mange celles qu'on a faites. Voilà tout²⁹».

La large diffusion des clichés des reporters immortalisant des scènes saisissantes révèle à un public stupéfait le véritable visage de la guerre, loin de l'idéal romantique qu'on lui prêtait jusqu'alors. M^{me} Hennet a certainement vu des photos ; elle est aussi informée par les médias de l'évolution des affrontements. Point de haine ni de fanatisme dans ses propos, au contraire : ils sont modérés, empreints d'une empathie certaine envers les habitants des Etats du Sud.

Prestations du Gouvernement fédéral aux vétérans et à leur famille

Versement de pensions

Dès 1862, le Congrès vote une loi avec effet rétroactif instituant le versement de pensions à des soldats de l'Union souffrant d'invalidité à divers degrés à la suite de blessures ou de maladies contractées durant leur service. En cas de décès, leur veuve, à condition qu'elle ne se remarie pas, et leurs enfants jusqu'à l'âge de 16 ans peuvent aussi prétendre à une rente. Sont placés dans les mêmes catégories le père ou la mère, les frères et sœurs orphelins de moins de 16 ans, dont respectivement le fils ou le frère était soutien de famille.

A la suite de nouvelles lois votées par le Congrès jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, le système de pensions mis en place devient de plus en plus généreux envers les vétérans. Ainsi, à partir de 1890, un ancien combattant peut recevoir une rente pour incapacité de travail totale ou partielle en raison d'une dégradation de sa santé physique ou mentale liée à l'âge, sans lien avec des séquelles de son passage dans l'armée. Ces améliorations



Photographie d'Alexander Gardner, champ de bataille vers Emmitsburg, juin-juillet 1863. [\[http://www.sonofthesouth.net\]](http://www.sonofthesouth.net).

sont la conséquence d'un puissant lobbying des associations des anciens volontaires auprès des membres du Congrès³⁰. Evidemment, pour en bénéficier, le requérant doit présenter un dossier bien étayé. Les anciens soldats confédérés, étant considérés comme des éléments déloyaux vis-à-vis de l'Union, ne sont pas intégrés dans le système fédéral, et le versement d'une pension dépend de l'initiative de chaque Etat sudiste.

Nous avons retrouvé une vingtaine de demandes présentées entre 1863 et 1918 par des vétérans du Jura bernois ou des membres de leur famille. Celles concernant les enfants mineurs interviennent déjà pendant le conflit ou juste à sa fin. Pour les orphelins Léchot, la requête est déposée en 1863, quelques semaines après la mort du père. Elle est initiée par une connaissance de nationalité suisse dont l'épouse est originaire d'un village proche de celui du père des enfants, ce qui laisse imaginer la mise en place d'un réseau de solidarité familiale ou de voisinage. Dans d'autres situations, c'est un frère qui requiert une pension pour sa sœur mineure, ou un père qui demande une rente pour son fils, probablement soutien des parents. Quant aux démarches pour l'obtention d'une allocation d'invalidité, elles se regroupent en 3 périodes principales. Les premières apparaissent à la fin du conflit – ce qui laisse supposer des séquelles plutôt sévères –, mais elles n'empêchent pas l'un des demandeurs, Frédéric Auguste Gobat, d'atteindre 75 ans malgré sa jambe qui le fera souffrir jusqu'à la fin de ses jours. D'autres sont formulées entre 1878 et 1881, et de 1886 à 1890. Deux demandes isolées sont encore introduites jusqu'en 1902. La présentation des dossiers intervient donc 13 à 25 ans après la fin du conflit de la part de requérants qui meurent, pour la plupart, à un âge compris entre 70 et 88 ans. Dans ces cas, les conséquences de la vie militaire font sentir leurs effets sur le long terme, notamment par des affections telles que rhumatismes et lumbagos. Dès lors, les demandes de rentes sont plutôt à mettre en relation avec les révisions fréquentes des lois sur les pensions de guerre, dans une optique toujours plus favorable aux anciens combattants. Des allocations sont versées aux veuves des vétérans même s'ils sont décédés de mort naturelle longtemps après le conflit. Ainsi, les épouses profitent, elles aussi, de l'élargissement des prestations du gouvernement fédéral. Le dernier exemple des libéralités étatiques concerne la veuve de Honoré François Henri Defer, laquelle avait perdu sa pension à la suite de son remariage et s'était retrouvée veuve une seconde fois. Une nouvelle révision de la loi en 1916 lui permet d'être réintégrée dans ses droits au terme d'une procédure de 2 ans. En effet, les pièces du dossier sont difficiles à rassembler car M^{me} Defer est analphabète. Elle n'est pas capable d'épeler le nom de son premier mari ni celui des lieux où ils ont vécu. Finalement, les témoignages de ses connaissances, et surtout la photo de son époux en uniforme militaire, qu'elle avait gardée, permettent de conclure favorablement l'enquête. Elle pourra profiter de sa rente pendant 10 ans, puisqu'elle mourra en 1926.

Maisons de retraites pour vétérans

Les *National Homes for Disabled Volunteer Soldiers* sont créés dès la fin de la guerre dans le but d'offrir des soins et un lieu de vie aux soldats partiellement ou totalement incapables de travailler. Plus tard, ces maisons ouvrent leurs portes à tout vétéran âgé qui désire y séjourner. Un jurassien bernois rejoint un tel établissement dans son comté en Pennsylvanie. Six de ses compatriotes choisissent ces résidences dans les Etats du *Middle West*, où ils sont établis. Benjamin Botteron, installé à San Francisco, est le seul à préférer une institution de la ville réservée aux pauvres et aux marginaux, plutôt que de se rendre à Los Angeles dans un home pour vétérans. Tandis que quelques-uns n'y font que des séjours temporaires, d'autres optent pour le transfert définitif de leur domicile dans ces structures d'accueil. Les hommes qui prennent cette décision sont généralement célibataires, veufs ou divorcés.

Retour à la vie civile

Au terme du conflit, les Etats-Unis ont conservé leur unité, l'esclavage est aboli et le pouvoir central s'est renforcé. Les hostilités ont accéléré le développement économique du Nord et ont détruit le Sud, qui mettra des décennies à se relever. Les volontaires, qu'ils soient descendants d'immigrés européens ou immigrés de la première génération nés en Europe, ont massivement participé au combat dans le camp de l'Union. Des Jurassiens bernois ont été entraînés dans cette lutte fratricide, souvent au prix de leur santé, voire de leur vie. Pourtant, la pénible expérience de la guerre leur ouvre la voie à l'américanisation. Indirectement, elle offre de nouvelles opportunités professionnelles, sociales ou politiques, du moins à certains d'entre eux. Pour ce qui est de François J. Joliat, son engagement et son grade de colonel lui ont permis de tisser un réseau de relations lui facilitant l'accès à de nouvelles charges. Désormais, il traite des affaires immobilières, remplit les fonctions de notaire, de consul de Belgique ou de secrétaire du consulat de Belgique et de Turquie à Chicago, son lieu de résidence. Bien intégré dans son pays d'adoption, c'est pour lui l'occasion d'acquérir une reconnaissance sociale qu'il avait perdue à Delémont. Il jouit également de l'estime de la communauté suisse de Chicago, où il est l'un des membres fondateurs et vice-président de la Société suisse de bienfaisance. La considération qu'on lui porte lui vaut de figurer dans la liste des notabilités helvétiques ayant vécu aux USA durant la seconde moitié du XIX^e siècle³¹. Auguste Beuchat, Frédéric Auguste Gobat et Pierre Maillard deviennent de fidèles militants du parti républicain et se créent une belle situation économique. Déjà de leur vivant, Maillard et Gobat font l'objet d'une biographie élogieuse dans une publication réservée aux personnes importantes de leur Etat ou de leur comté³². Celle consacrée à Gobat étend ses

propos aux immigrés suisses en général. En effet, l'auteur américain insiste sur le fait que la petite république de Suisse a envoyé aux Etats-Unis bien plus de citoyens honorables et industriels que n'importe quelle autre nation étrangère, et que ceux-ci se sont toujours montrés loyaux envers les institutions et prêts à défendre le drapeau américain sur le champ de bataille. Il relève également l'esprit d'initiative de ces immigrés, gage de leur réussite économique, et conclut que partout où il y a une communauté d'habitants respectables, on y trouve des Suisses. Cette description flatteuse démontre que le passage dans les armées a créé de nouveaux liens, renforcé une identité américaine et facilité l'intégration des Suisses et des Jurassiens bernois arrivés aux Etats-Unis dans les années 1850.

Marie-Angèle Lovis, licenciée en histoire de l'Université de Genève, est enseignante à Porrentruy. Elle s'intéresse à l'émigration des ressortissants du Jura bernois au XIX^e siècle. L'Europe de l'Est et les pays d'outre-mer sont les destinations vers lesquelles elle oriente ses recherches.

NOTES

¹ Dans cet article, le Jura bernois est considéré dans son entité francophone, géographique et politique telle qu'elle se présente au moment de son rattachement au canton de Berne en 1815 et jusqu'à la création du canton du Jura en 1979. Pour désigner ses ressortissants, nous utilisons indifféremment le terme de Jurassiens et de Jurassiens bernois.

² De nombreuses études sont encore publiées sur la guerre de Sécession aux Etats-Unis et en Europe. Voir notamment M. McPHERSON James, *La guerre de Sécession, 1861-1865*, traduit par Béatrice Vierne, Robert Laffont, 1991 ; KEEGAN John, *La guerre de Sécession*, traduit par Jean-François Sené, Perrin, 2011 ; AMEUR Farid, *La guerre de Sécession*, PUF, 2^e éd. 2013.

³ AMEUR Farid, *La guerre de Sécession*, PUF, 2013, p. 44.

⁴ Robert E. Lee est issu d'une famille illustre de Virginie. Cet anti-esclavagiste convaincu estime inconstitutionnelle la sécession des Etats du Sud. Pourtant, l'habile tacticien, reconnu et estimé, refuse le commandement de l'armée nordiste. La raison ? Il est incapable de prendre les armes contre son sol natal, sa famille, ses connaissances, et décide de s'engager dans une cause qu'il sait perdue d'avance. Sur Robert E. Lee, voir BERNARD Vincent, *Robert E. Lee, La légende sudiste*, Perrin, 2014.

⁵ AMEUR Farid, *La guerre de Sécession*, PUF, 2004, p. 85.

⁶ Documents diplomatiques suisses, 1862, vol. I, cahier 466, pp. 932-934.

⁷ D'après les historiens américains McPHERSON, GEARY et WILEY, spécialistes de l'*American Civil War*, 24 à 26% des quelque 2,2 millions de soldats ayant combattu pour l'Union sont des *foreign-born*. Cité par RODGERS Thomas, *Billy Yank, Essential Civil War Curriculum*, University of Southern Indiana, août 2013, Virginia Center for Civil War Studies at Virginia Tech, p. 8, note 11.

⁸ BROMWELL William J. , *History of immigration to the United States, exhibiting the number, sex, age, occupation, and country of birth, of passengers arriving in the United States, by sea from foreign countries, from September 30, 1819, to December 31, 1855*. Redfield, New York, 1856, p. 185.

⁹ La liste du 29 août 1862 est publiée dans la *Feuille fédérale*, 1862, vol. III, cahier 46, 27 septembre 1862, pp. 278-299 ; celle du 16 avril 1863 est publiée dans la *Feuille fédérale*, 1863, vol. II, cahier 23, 30 mai 1863, pp. 643-655.

¹⁰ Voir les liens suivants : <http://www.nps.gov/civilwar/soldiers-and-sailors-database.htm> ; ancestry.com ; familysearch.org.

¹¹ L'historien américain James HUTSON, dans un article intitulé « Swiss and the American Civil War », Library of Congress, Washington DC, 1991, n'apporte pas de nouvelles révélations. Il reprend le nombre de 6000 Suisses, cité par George MÜLLER dans sa thèse « Der amerikanische Sezessionskrieg in der schweizerischen Meinung », Bâle, 1944, p. 22. Müller se réfère à son tour au rapport du consul Hitz.

¹² Bien que notre article ne concerne pas les immigrés de la deuxième génération, nous mentionnons néanmoins Auguste Louis Chatelain, Chetlain pour les Américains. Fils de Jean Louis Chatelain de Tramelan-Dessus, il est né à Saint-Louis, dans le Missouri, en 1824. Il est l'un des premiers à répondre à l'appel de Lincoln en 1861. Durant le conflit, il gravit les échelons de la hiérarchie militaire, obtenant le grade de capitaine, lieutenant-colonel, colonel et brigadier-général des volontaires. À la fin de la guerre, il est nommé temporairement major-général. Voir notamment : <http://www.civilwarindex.com/Soldiers-C/Chrysler.html>

¹³ L'expression « Les Enfants perdus » ferait allusion à la tactique que son chef, Félix Confort, utilisait à l'époque où il était au service de l'armée française durant la guerre de Crimée. Elle consistait à recourir à de petits détachements de soldats pour des missions périlleuses.

¹⁴ COATES Earl J. , McAFFE Michael J. et TROIANI Don, *Don Troiani's Regiments & Uniforms of the Civil War*, Stackpole Books, 2002, p. 53.

¹⁵ BURTON William L. , *Melting Pot Soldiers: The Union's Ethnic Regiments*, Fordham University Press, 1998, p. 105. Sur le colonel Joliat et l'histoire du 15th Regiment Missouri Volunteer Infantry, voir aussi RAEUBER Charles A. , « Ein Schweizerregiment im amerik. Bürgerkrieg 1861 bis 1865 », in der *Neue Zürcher Zeitung* 17.und 18. August 1963.

¹⁶ The war of the rebellion : a compilation of the official records of the Union and Confederate armies. / Series 1 - Volume VIII. Author: United States. War Dept., John Sheldon Moody, Calvin Duvall Cowles, Frederick Caryton Ainsworth, Robert N. Scott, Henry Martyn Lazelle, George Breckenridge Davis, Leslie J. Perry, Joseph William Kirkley. Publisher: Govt. Print. Off., Washington, 1883, p. 243. Le texte pourrait être traduit de la manière suivante : « le 15^e régiment de volontaires suisses du Missouri, qui s'était fait remarquer par son efficacité et dont le beau drapeau flottait si magnifiquement sur le champ de bataille, n'avait pas eu l'occasion qu'il souhaitait si ardemment de se lancer au cœur de l'affrontement sous les ordres de son énergique commandant, le colonel Joliat, et ainsi d'apporter la preuve de son dévouement en versant son sang pour la cause ». Je remercie Irène Merçay pour sa traduction.

¹⁷ <http://freepages.history.rootsweb.ancestry.com/~belgintheamcivwar/CivilWar/Louisiana.htm>.

¹⁸ *Le Jura*, 5 juin 1862.

¹⁹ *Feuille fédérale*, 1862, vol. III, cahier 46, 27 septembre 1862, p. 301. En cas de décès du volontaire, le consul donne les instructions nécessaires aux familles restées en Suisse mais qui pourraient prétendre aux arriérés de solde et au paiement des *bounties*. A cet effet, il joint des formulaires-types de réclamation rédigés en anglais. Le Conseil fédéral en informe les cantons. Dans la Feuille officielle du Jura de 1867, N° 9, on trouve des renseignements à ce sujet à l'adresse des héritiers éventuels et des soldats ayant servi aux Etats-Unis et rentrés en Suisse après la fin de la guerre civile.

²⁰ *Le Jura*, 1^{er} août 1861.

²¹ *Le Jura*, 1^{er} août 1861.

²² *Le Jura*, 5 juin 1862.

²³ Voir à ce sujet HUTSON J. , 1991, *op. cit.* pp. 45-49; MÜLLER G. , 1944, *op. cit.* Quant au *Courrier du Jura*, organe de la presse radicale, imprimé à Delémont, il se situe dans la même mouvance que ses confrères romands. Dans un article du 18 avril 1865, il annonce la victoire de l'Union en ces termes : « Richmond, la capitale du *Sonderbund*, est tombée ».

²⁴ *Le Réveil du Jura*, 6 septembre 1861.

²⁵ *United States Registers of Enlistments in the U.S. Army, 1798-1914* [database on-line]

²⁶ AMEUR Farid , 2013, *op. cit.*, p. 110.

²⁷ Passages traduits de l'anglais par Irène Merçay et tirés du dossier présenté pour une demande de pension à la *Commission of Pensions*, Washington D. C., déclaration d'Anton Shulka du 27 décembre 1876, certifiée par un notaire de Crawford County, Wisconsin. ancestry.com

²⁸ Corinth, au nord de l'Etat du Mississippi, se trouvait au croisement de 2 voies ferrées sur l'axe nord-sud et est-ouest. Elle occupait donc un emplacement stratégique important dans le conflit.

²⁹ Copie de la lettre en notre possession.

³⁰ Voir: COSTA Dora L. , *The Evolution of Retirement: an American Economic History, 1880-1990*, University of Chicago Press, 1998, pp. 197-212.

³¹ STEINACH Adelrich, *Geschichte und Leben der Schweizer Kolonien in den Vereinigten Staaten von Nord-Amerika*, New York, 1889, p. 240.

³² Pour Frédéric Auguste Gobat, voir *Past and Present of Tippecanoe County, Indiana Illustrated*, vol. II, B. F. Bowen & Company, Indianapolis, 1909, pp. 860-861. Pour Pierre Maillard, voir *Southwest Louisiana Biographical and Historical*, édité par William H. Perrin, publié en 1891 par The Gulf Publishing Company, pp. 376-377.

Liste des soldats originaires du Jura bernois ayant pris part au conflit

Nom	Prénom	Lieu naissance/domicile	Régiment des <i>Volunteers</i>	Compagnie
				Améés de l'Union
Beerstecher ¹	Oscar	Neuveville	39e Rég. Infanterie de New York / 28e Rég. Infanterie de Pennsylvanie	G / G
Belrichard	Charles Henri	Courteulary	8e Rég. Infanterie du Wisconsin	F
Belrichard	Alfred	Courteulary	43e Rég. Infanterie du Wisconsin	C
Berlincourt	Léopold	Monible	27e Rég. Infanterie de l'Ohio	I
Beuchat	Auguste	Undervelier/Soulice	51e Rég. Infanterie du Wisconsin	D
Beuchat	Justin C.	Undervelier/Soulice	35e Rég. Infanterie du Wisconsin	I
Botteron	Benjamin	Nods	15e Rég. Artillerie lourde de New-York	C
Botteron	Frédéric Louis	Nods	23e Batterie Artillerie légère de l'Indiana	C / C
Bourquin	Henri	Romont	18e et 98e Rég. Infanterie de Pennsylvanie	non mentionnée
Bruchet	–	Porrentruy	Enfants Perdus, Bataillon Indépendant d'infanterie de New York	D
Bruechet	Constant Clément	Bassecourt	100e Rég. Infanterie de l'Illinois	A
Bruechet	Florent	Bassecourt	39e Rég. Infanterie de l'Illinois	A
Carnal	Lucien	Neuveville/Souboz	Enfants Perdus, Bataillon Indépendant d'infanterie de New York	D
Crauzat (de)	Henri	Diesse	98e Rég. Infanterie de Pennsylvanie	D
Defer	Honoré François Henri	Pleigne	5e Rég. Cavalerie du Michigan	C
Desvoignes	Alfred	Saïcourt	68e Rég. Infanterie de l'Illinois / 1er Rég. Artillerie légère du Missouri	F / K
Desvoignes	Jules	Montignez	4e Rég. Infanterie de l'Ohio	S
Ecabert	Joseph	Grandfontaine	6e Rég. Infanterie du Missouri	D
Fridez	Joseph	Muriaux/Delémont	26e Rég. Infanterie de l'Indiana	F
Froidevaux	Alcide Victor	Breuleux	16e et 3e Rég. Cavalerie de New York	H / S
Froidevaux ²	–	inconnu	inconnu	inconnu
Froté ²	–	Porrentruy	16e Rég. Infanterie du Michigan	E et F
Gilejroda(o)t	Jean	Ederschwyler	10e et 100e Rég. Infanterie de l'Indiana	D / G
Gobat	Frédéric Auguste	Moutier	142e Rég. Infanterie de l'Indiana	I et A
Gobat	Frédéric G.	Moutier	1er Rég. Cavalerie du New Jersey	H
Gobat	Henri	Moutier	4e Rég. Cavalerie de Pennsylvanie	F
Gobat	Henri	Moutier	14e Rég. Infanterie de l'Armée régulière de l'Union	réformé
Gobat	Victor Abram Louis	Moutier	22e Rég. Infanterie du Kentucky	K
Gobat	Florian	St-Imier	23e Rég. Infanterie de l'Ohio	H

Jabas	Frédéric Louis	Malléray	D
Joliat	François(cis) Joseph	Delémont/Courtételle	F & S
Joray	Pierre	Pleigne	G
Joray	François(cis)	Pleigne	I
Joset	Germain	Courfaivre	G
Joset	Xavier	district Delémont	A
Joset	François(cis)	Saulcy	A
Léchot	Aimé	Orvin	H
Maillard	Pierre Joseph	Courtémâche	F
Marchand	Georges Emile	Sonvilliers	B et H
Marti	François	Neuville	D
Monnin	Pierre Basile	Mervelier	C
Monnin	George Joseph	Develier	H
Monnin	Pierre Joseph	Bassecourt	D
Montavon	Pierre Joseph	Boécourt	A
Mont(h)av(e)on	Joseph	Boécourt	G
Nicoulin ³	Xavier	Chevenez	inconnu
Noirjean	Joseph	Bassecourt	E
Prongué	Pierre	Buix	D et B
Salgat	François Xavier	Movelier	C
Schutz	Théophile	Villeret	F / F
Saunier	Joseph	Damvant	A / I
Voirol	Zéphirin	Les Genevez	non mentionnée
Vuillemin ²	J.	inconnu	inconnu

¹ enregistré également sous le nom de *Julius Weiz*

² mentionnés par le journal *Le Jura*, 5 juin 1862

³ comptes de tutelles de Chevenez, 1836-1877

Armées de la Confédération

Ecabert	Jacques	Montignez	6
Schaffter	Florian	Moutier	5

Liste établie d'après les registres de recrutement (1863)

Nom	Prénom	Lieu naissance/domicile
Bee	Pierre	Berne
Blanchard	Lucien	Mailley
Blanchard	L. C.	Mailley
Blanchard	Daniel	Mailley
Chiquet	Joseph	Asuel
Defer	Joseph	Pleigne
Desvoignes	Jules	Saïcourt
Desvoignes	Auguste	Saïcourt
Ecabert	Jean Pierre	Montignez
Froidevaux	Lucien	Les Bois
Guerne	A(lfred) L(ucien)	Tavannes
Houriet	Emile	St-Imier
Marchand	Frédéric	Prèles/Sonvillier
Marchand	Lucien	Sonvilliers
Monnin	Joseph	Develier
Monnin	Georges	Develier
Prongué	Charles Simon	Buix
Prongué	Joseph F.	Buix
Salgat	Joseph	Movalier
Salgat(o)t	Pierre J(oseph)	Movalier

état de la recherche au 8 décembre 2014